

Note Méthodologique : Analyse des risques travaux en hauteur à Tanger Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les travaux en hauteur et assurer la conformité réglementaire au Maroc (région de Tanger).
 - Identifier, évaluer et maîtriser les dangers sur chantiers, sites industriels et opérations de maintenance.
 - Prévenir chutes/accidents et optimiser l'organisation des interventions selon les spécificités tangéroises.
 - Contexte industriel/logistique exigeant (Tanger Med, zones industrielles) renforçant la nécessité d'une analyse rigoureuse.
-

Objectifs de la mission

- Fournir un diagnostic précis des risques spécifiques locaux.
 - Identifier les expositions et évaluer gravité/probabilité des incidents.
 - Élaborer des recommandations adaptées au contexte technique et réglementaire marocain.
 - Optimiser les mesures de prévention, assurer la conformité et réduire les incidents.
 - Permettre un pilotage efficace des risques pour la sécurité des intervenants.
-

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises de Tanger: construction, industries manufacturières, maintenance/entretien (QHSE, responsables de site, chefs de chantier, RH).
 - Situations: toitures, échafaudages, structures élevées; chantiers et installations industrielles.
 - Modalités: visites de terrain pour le diagnostic + échanges à distance pour le suivi/coordination.
 - Livrables: rapport détaillé avec diagnostic, recommandations et plan d'action; suivi personnalisé de la mise en œuvre.
 - Revue documentaire et EPI: procédures, évaluations existantes, formations, fiches d'instruction/maintenance; contrôle conformité aux textes marocains.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites des sites, observation des pratiques, entretiens avec responsables et opérateurs.
- Analyse des lieux d'intervention, procédures, équipements et incidents antérieurs.

- Résultat: état des lieux des risques actuels et premières constats.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue: plans de prévention, évaluations de risques existantes, formations suivies.
- Contrôle des fiches d’instruction/maintenance des EPI et conformité aux textes marocains.
- Résultat: vérification de la conformité et identification des écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Formulation de recommandations prioritaires (protections collectives/individuelles).
- Calibration selon l’organisation et les ressources de l’entreprise.
- Résultat: plan d’action opérationnel et priorisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre, évaluation de l’efficacité, ajustements.
- Sessions de formation, audits complémentaires et reporting régulier.
- Résultat: pérennité de la démarche et amélioration continue.

Point clé : Les visites sur site sont incontournables pour un diagnostic fiable; une partie administrative peut être réalisée à distance.

Planning / durée / jalons

Élément	Synthèse
Durée typique	Quelques semaines à un mois (selon taille et complexité de l’organisation).
Déroulé	Visite(s) de terrain → phases d’analyse → remise des livrables.
Jalons clés	Lancement/collecte; Diagnostic; Analyse documentaire; Restitution (recommandations & plan d’action); Suivi.
Formats d’intervention	Sur site pour le diagnostic; à distance pour coordination et suivi.
Livraison	Rapport détaillé (diagnostic, recommandations, plan d’action) + dispositif de suivi personnalisé.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réaliser le diagnostic terrain et les entretiens.
- Examiner normes, procédures, évaluations, formations et EPI; vérifier la conformité aux textes marocains.
- Produire des recommandations et un plan d’action priorisé.
- Assurer le suivi: audits, reporting, ajustements; proposer des sessions de formation.

Client

- Donner accès aux sites et mobiliser responsables/opérateurs pour les échanges.
 - Fournir les documents requis: procédures, plans de prévention, registres d'incidents, évaluations existantes, fiches techniques EPI, preuves de formation.
 - Mettre en œuvre les mesures retenues et partager les retours du terrain.
 - Impliquer QHSE, responsables de site, chefs de chantier et équipes concernées.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et plans de prévention.
 - Registres d'incidents/accidents et historique des non-conformités.
 - Évaluations de risques existantes.
 - Programmes/attestations de formation suivie.
 - Fiches techniques, instructions et maintenance des EPI.
 - Accès aux sites et lieux d'intervention pour visites de terrain.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting régulier sur la mise en œuvre et l'efficacité des mesures.
 - Audits complémentaires après déploiement pour vérifier la pérennité.
 - Vérification de la conformité aux normes et décrets applicables au Maroc (prévention des chutes, sécurité).
 - Ajustements continus sur la base des retours terrain.
 - Plan d'action priorisé, suivi des jalons et des décisions de mise en œuvre.
 - Sessions de formation pour renforcer la culture de prévention.
-